Questions orales

Comme je l'ai dit à la Chambre l'autre soir, des accusations ont été portées contre cinq personnes, dont trois ont déjà été déclarées coupables, ce qui indique que l'enquête a porté fruit jusqu'ici. Le procès des deux autres commencera bientôt et l'enquête se poursuit encore.

M. Woolliams: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Je ne veux pas connaître la nature de la cause ou la preuve. Je pose une question sérieuse. Aux termes du Code criminel, avant l'émission d'un mandat de perquisition, surtout s'il doit servir contre un distingué député au cours d'une campagne électorale, il faut porter une accusation et faire assermenter une déclaration ou une dénonciation. On doit remplir les formules nécessaires. Contre qui portaient ces accusations et quelle en était la nature puisqu'elles ont permis à la GRC d'obtenir ce mandat?

M. Allmand: Monsieur l'Orateur, le député demande des renseignements précis. Je vais essayer de les obtenir et de les lui transmettre par la suite.

M. Woolliams: Une autre question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Je demande au solliciteur général de se montrer à la hauteur de ses obligations, d'arrêter d'agir avec désinvolture, d'étudier les faits et de nous donner les renseignements avant lundi afin que le ministre du Travail puisse revenir à la Chambre et s'occuper des grèves. A l'heure actuelle, c'est presque l'anarchie qui règne dans la vie économique du Canada.

M. l'Orateur: A l'ordre. Disons en toute justice que le député de Calgary-Nord fait une instance et ne pose pas une question supplémentaire précise.

M. Woolliams: Monsieur l'Orateur, permettez-moi de poser une dernière question supplémentaire. Le solliciteur général est-il disposé à étudier ces documents et à nous donner les renseignements demandés?

M. Allmand: Oui, monsieur l'Orateur. Je le ferai, bien que je doute de l'exactitude de la déclaration qu'a faite le député à propos de la loi.

LES TRANSPORTS

LA QUESTION DU BLOCAGE DES PAIEMENTS POUR LE DRAGAGE DU SAINT-LAURENT—LA POSSIBILITÉ DE VERSEMENTS APRÈS LA DÉCISION

M. G. W. Baldwin (Peace River): Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire à poser au ministre des Transports, qui découle des réponses d'hier et d'aujour-d'hui. Il a dit que, sur les conseils du ministre de la Justice, certains paiements ont été bloqués. Je demande au ministre si, après la date à laquelle il a ordonné l'enquête sur ces entreprises, il y a eu de l'argent de versé à la société à l'égard de laquelle on a maintenant bloqué le paiement?

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, j'ai dit hier au sujet du dragage à Québec, et je crois que ceci se rapporte uniquement à ce que nous appelons la ligne au nord de Sainte-Pétronille, au bout de l'île, que le gouvernement devait 1.3 ou 1.4 million de dollars, je pense. Je regrette de ne pas avoir le chiffre exact. On pensait, à tort ou à raison, à Hamilton que le même genre d'accommodement était peut-être intervenu à Sainte-Pétronille et on a décidé de bloquer les paiements, et c'est tout.

M. Baldwin: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Si le ministre ne peut me donner les renseignements que je désire aujourd'hui, peut-être peut-il prendre la question comme avis et me fournir les renseignements plus tard. Est-ce que des fonds ont été versés à ces sociétés après qu'une enquête eut été ordonnée?

M. Marchand (Langelier): Monsieur l'Orateur, les compagnies n'ont plus touché d'argent après que nous eûmes commencé l'enquête au Québec.

LES PÊCHES

LA FERMETURE DES BANCS DE LA HAVE, BROWN'S ET GEORGES—LES PATROUILLES ET LES AGISSEMENTS DE FLOTTILLES ÉTRANGÈRES

L'hon. Roméo LeBlanc (ministre d'État chargé des Pêches): Monsieur l'Orateur, j'ai essayé de donner au député de South Shore des renseignements supplémentaires sur la région formée par la CIPAN, soit les bancs de Brown et de La Have. Comme le député le sait, le banc Georges a été ouvert à la pêche durant février. Cette zone est fermée pour une période de trois mois, à compter de demain, afin de protéger les stocks d'aiglefin.

Quant aux infractions à l'intérieur de la zone close, je puis dire que nous avons chassé et escorté trois navires, deux espagnols et un russe, hors de la région close au cours des deux dernières semaines et que nous avons servi une assignation à ce sujet au pays dont le navire arborait le pavillon. Mon personnel reçoit tous les jours de notre bureau régional situé dans les Maritimes des rapports sur les opérations de pêche dans cette zone close.

L'INDUSTRIE

CONSTRUCTION NAVALE—LE TRANSFERT DU PROGRAMME DE SUBVENTIONS AU MINISTÈRE DES PÊCHES—L'EXPOSÉ DE LA NOUVELLE POLITIQUE

M. Lloyd R. Crouse (South Shore): Monsieur l'Orateur, je remercie le ministre d'État chargé des pêches de ses renseignements. Puis-je poser une question supplémentaire découlant de la réponse qu'il a faite au ministre de l'Industrie et du Commerce? Comme le cabinet a décidé hier de transférer la responsabilité touchant la construction de navires de 75 pieds et plus de son ministère au ministère des Pêches, le ministre a-t-il l'intention de nous faire part d'un programme d'ensemble recouvrant la politique générale du gouvernement concernant la construction maritime? Le cas échéant, quand nous en fera-t-il part?

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, cela devrait tout probablement être fait mercredi prochain.